

LE TRAVAIL DU SEXE : CADRE RÉGLEMENTAIRE, ÉVOLUTIONS À L'ŒUVRE, ET IMPACTS SUR LES POLITIQUES DE PRÉVENTION.

Pôle d'activité

PREVENTION ET SECURITE

Formule

Présentiel

Prix/participant

50,00 €

Gratuité possible : consultez les conditions sur notre site.

Nombre max. de participants/session

15

Durée de la formation

Une demi-journée.

Personne de contact

Lamia MALLOULI Responsable du service Secrétariat

lmallouli@erap-gsob.brussels

Détail de la formation

Le plan bruxellois relatif au travail du sexe entend mettre en œuvre un mécanisme de coordination intercommunal et contribuer à l'harmonisation des approches et des pratiques en la matière. L'accompagnement des travailleurs·euses du sexe, envisagé dans ses différentes dimensions, figure également parmi les objectifs du plan.

Partenaire de ce plan, l'ERAP propose un programme de 3 formations à destination des acteurs suivants :

- Module « Le travail du sexe : cadre réglementaire, évolutions à l'œuvre, et impacts sur les politiques de prévention », à destination de l'encadrement des acteurs de prévention ;
- Module « Le travail du sexe : postures professionnelles dans le cadre de l'approche et l'accompagnement des travailleurs·euses du sexe », à destination des agents de terrain ;
- Module « Le travail du sexe : postures professionnelles dans le cadre de l'accompagnement des travailleurs·euses du sexe », à destination des assistants sociaux des CPAS.

Elaboré dans une perspective intégrée, ce programme de formations vise à :

- Favoriser une approche plus respectueuse, inclusive et efficace dans leur travail quotidien avec les travailleurs·euses du sexe ;
- Contribuer à une meilleure prise en compte de leurs droits, de leurs besoins et de leur bien-être, tout en favorisant une approche globale de la lutte contre l'exploitation sexuelle et la protection des droits humains ;
- Favoriser la collaboration et la coordination entre les différents acteurs impliqués dans l'accompagnement et la protection des travailleurs·euses du sexe : les services sociaux, les associations de travailleurs·euses du sexe, les forces de l'ordre et les autorités locales ;
- Créer des synergies et de renforcer les réseaux d'appui pour une intervention holistique plus efficace.

Grâce au subside alloué par safe.brussels, l'inscription à ces formations est rendue gratuite (sous réserve du respect du règlement relatif à cette gratuité).

Objectifs

Le module de formation poursuit les objectifs suivants :

- Favoriser une meilleure compréhension et connaissance du travail du sexe : les différents types de travail du sexe, les lieux où celui-ci s'exerce, les profils des travailleur·ses du sexe, etc. ;
- Sensibiliser aux enjeux et aux réalités du travail du sexe et de l'exploitation ;
- Maîtriser le cadre légal et réglementaire qui régit le travail du sexe à Bruxelles et en Belgique, les droits et devoirs des travailleur·ses du sexe, la politique régionale en la matière, etc. ;
- Sensibiliser les phénomènes susceptibles de côtoyer le travail du sexe ou l'exploitation sexuelle : assuétudes, usage de drogue(s), violences, etc. Prévenir les risques liés à ces phénomènes. Cela peut inclure des éléments relatifs à l'identification des situations d'usage de drogue(s), de violence, et des informations sur la promotion de l'accès aux soins de santé ;
- Connaître les différents services d'aide et de soutien disponibles à l'échelle de la Région bruxelloise pour les travailleur·ses du sexe, notamment les personnes dans un processus de réorientation professionnelle ou les victimes d'exploitation sexuelle.

En tant que responsable d'équipe, favoriser dans le chef de leur collaborateurs l'adoption d'une posture professionnelle respectueuse et efficace dans leurs interactions avec les travailleur·ses du sexe :

- Neutralité et non-jugement : questionner les stéréotypes et les préjugés pour aborder les travailleur·ses du sexe sans porter de jugement moral. Exclure les postures stigmatisantes et discriminantes ;
- Sensibiliser au secret professionnel : principes et pratique du secret professionnel dans le cas des travailleur·ses du sexe ;
- Sensibiliser aux signes d'exploitation sexuelle et de traite des êtres humains. Cela inclut la capacité à poser les questions pertinentes de manière sensible afin de collecter les informations nécessaires tout en respectant la confidentialité et la sécurité des personnes concernées.

Public cible

Le module de formation s'adresse aux agents locaux et régionaux bruxellois suivants :

- les fonctionnaires de prévention,
- les responsables/coordonateurs des agents gardiens de la paix et des gardiens de parc,
- les fonctionnaires sanctionneurs,
- les responsables des travailleurs sociaux de rue,
- les évaluateurs internes,
- les inspecteurs en matière d'emploi, d'urbanisme, de salubrité, d'hygiène et d'environnement, etc.

Conditions d'admission

Aucune.

Prérequis

Aucun.

Certification

Non.

Méthodes pédagogiques

Le module de formation se fonde sur une pédagogie active et interactive, et ce tant entre les apprenants qu'entre les apprenants et les formateurs. Les apports théoriques sont abondamment illustrés par des exemples et des cas réels issus de la pratique professionnelle des apprenants.

Des références utiles et des outils pratiques sont distribués aux participants (manuels, fiches mémo, syllabus, PowerPoint, etc.).

Contenu

- Présentation des deux ASBL : Espace P et Utsopi (Union belge des travailleurs du sexe);
- Sensibilisation aux représentations et déconstruction des stéréotypes autour du travail du sexe ;
- Cadre légal de la décriminalisation du travail du sexe en Belgique et perspectives futures ;
- Profils des travailleur·ses du sexe ;

- Différentes formes de travail du sexe ;
- Sensibilisation aux violences vécues par les travailleurs·euses du sexe ;
- Identification des signes d'exploitation sexuelle pour poser des questions pertinentes de manière sensible, tout en respectant la confidentialité et la sécurité des personnes concernées ;
- Développer et promouvoir une approche et une posture professionnelle respectueuse envers les travailleurs·euses du sexe ;
- La question du secret professionnel : principes et pratiques spécifiques aux travailleur·ses du sexe ;
- Orientation vers les associations de terrain ;
- Conclusion.

Disponibilité au catalogue

Disponibilité (sous réserve d'inscriptions suffisantes) et conditions garanties jusqu'au 31 Décembre 2025 (dans les limites du subside disponible).